



Association Flainoise

Flaine, le 23 mars 2007

Chers Membres,

Selon l'art. 11 des statuts de l'Association Flainoise, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci a pour but de statuer sur l'opportunité de déposer un recours contre l'octroi d'un permis de construire pour le projet « Terminal Neige Palace ».

En effet, vu la complexité du dossier, après consultation d'un conseil juridique, il paraît opportun de soumettre à nouveau cette résolution au vote des membres à la lumière des conclusions d'un professionnel du droit.

Afin que chaque membre puisse se forger une opinion, nous tenons les conclusions rédigées par notre avocat à disposition. Vous pouvez les demander par e-mail ou par courrier aux adresses ci-dessous.

Etant donné l'importance du sujet nous invitons à voter et, si vous ne pouvez pas vous déplacer, à envoyer un pouvoir avec vos instructions de vote.

Meilleures salutations

Dear Members,

Based on the art 11 of the statutes of the Association Flainoise, the board has decided to call an Extraordinary General Meeting. The main item to be discussed is the decision whether or not to take legal action against a building authorisation for the project "Terminal Neige Palace". Having taken legal advice and based on this, we have decided that our members should have the opportunity to discuss and to vote on any action to be taken with full knowledge of those conclusions. If you like to read the arguments of the lawyer (in French) or get a short summary in English, please send an e-mail to the address below and we will send a copy to you.

Due to the importance and urgency of the subject we urgently need your participation. If you are unable to attend this Extraordinary General Meeting, we would ask you please to send us a power of Attorney with your voting instructions.

Regards,

### **Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

Conformément à l'art. 11 des statuts, l'assemblée générale extraordinaire est convoquée pour **le mercredi 18 avril 2007 à 18h30, Auditorium Eric et Sylvie Boissonnas**, Flaine-Forêt. Ouverture des portes à 18h00

#### **Ordre du jour**

1. Présentation de la consultation juridique concernant un éventuel recours contre l'octroi d'un permis de construire au projet « Terminal Neige Palace »
2. Maintien, abandon ou amendement de la résolution contre le permis de construire de « Terminal Neige Palace »

Cette assemblée est accessible seulement aux membres à jour de leurs cotisations (celles-ci peuvent être réglées par courrier, virement ou à l'entrée de l'assemblée). Les pouvoirs ne sont valables que si les cotisations sont réglées.

Thomas W.L. Heppel  
Président